

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de semences du Québec, tenue le mercredi 12 février 2025 à compter de 9 h 00 au Centre de congrès de Trois-Rivières.

Selon la liste des présences, **35 personnes**: (26 producteurs, dont 6 membres du conseil d'administration, 3 partenaires-invités, 2 représentants des PGQ; 2 représentants de l'ACPS, 2 employés) ont participé à la rencontre.

Monsieur Jean Dumont agit à titre de secrétaire.

1. OUVERTURE

Le président, monsieur André Roussel, ouvre la réunion à 9 h 15 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Sur motion dûment proposée par monsieur Pierre Murray et appuyée par monsieur Pierre Paré, l'avis de convocation est adopté.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur motion dûment proposée par monsieur Daniel Lanoie et appuyée par monsieur Pierre Paré, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2024

Le secrétaire procède à une lecture abrégée du procès-verbal. Sur motion dûment proposée par monsieur Réjean Laquerre, appuyée par monsieur Gabriel Provost, il est résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'AGA du 21 février 2024 tel que présenté.

5. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT, M. ANDRÉ ROUSSEL

Le président du Syndicat, monsieur André Roussel, présente les membres du conseil d'administration.

Il rappelle que la dernière année a été marquée par les négociations avec les marchands plus tôt dans l'année en novembre plutôt qu'en janvier.

Il ajoute que la mise en place de l'entente sur la prime a été terminée à l'automne 2023, mais que les modalités furent mises en forme au début de l'année 2024.

Les projets de recherche qui avaient été mis sur la glace lors des dernières années ont finalement vu le jour. D'ailleurs, le Syndicat a appuyé quatre projets pour des montants de partenariat dépassant les 120 000 \$ pour les prochaines années. Au cours de la rencontre, monsieur Francis Girard, du CEROM fera la présentation des projets de recherche en cours.

Il ajoute que lors du conseil d'administration tenu la veille, les administrateurs ont discuté avec les représentants de La Financière agricole du Québec au sujet du projet-pilote des producteurs biologiques sur la non-utilisation de la semence certifiée. La FADQ rencontre à nouveau les Producteurs de semences pour présenter les résultats du projet-pilote à l'automne prochain. Les PSQ en ont profité pour faire valoir les avantages de la semence certifiée au niveau de l'assurance-récolte.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Le secrétaire présente les différents dossiers de représentation du Syndicat au cours de la dernière année. Il a mentionné que le conseil d'administration s'est réuni à cinq occasions. Les administrateurs ont participé à deux rencontres provinciales des PGQ en janvier et décembre 2024.

Le Syndicat a appuyé quatre demandes d'aide financière au CEROM pour différents projets de recherche.

Un sondage sur les coûts de transport a eu lieu à l'été 2024 en collaboration avec la firme Forest Lavoie.

Le conseil d'administration a donné son aval à une participation financière pour l'enquête du CECPA pour une étude sur les coûts de production.

Le Syndicat a reconduit ses trois bourses d'études remises en 2024 à des étudiants de l'Université Laval et de l'ITAQ à Saint-Hyacinthe et à La Pocatière.

Sur motion de monsieur Richard Brault, appuyée par monsieur Pierre Murray, il est résolu à l'unanimité d'accepter le rapport d'activités du Syndicat pour l'année 2024.

7. LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2024

Le secrétaire fait la présentation des états financiers du Syndicat pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Pour le fonds général, les revenus totalisent 91 102 \$ et les dépenses 77 147 \$, pour un surplus de 13 955 \$. Le surplus du fonds général du Syndicat atteignait à la fin de l'année financière **197 238 \$**.

Pour le fonds de recherche, les revenus totalisent 38 727 \$ et les dépenses 29 803 \$, pour un surplus de 8 924 \$. Le surplus du fonds de recherche du Syndicat atteignait à la fin de l'année financière **312 032 \$**.

Globalement, le Syndicat montre un bilan positif de **509 270 \$**.

Sur motion de monsieur Pierre Paré, appuyée par monsieur Richard Brault il est résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2024 tels que présentés.

8. NOMINATION DU COMPTABLE EXTERNE

À la suite de la recommandation du conseil d'administration, sur motion dûment proposée par monsieur Daniel Lanoie, appuyée par monsieur Richard Brault, il est résolu à l'unanimité de mandater la firme de comptabilité SCF Conseils Montérégie Inc. pour la préparation des états financiers pour le prochain exercice financier.

9. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

À titre d'information, monsieur Jean Dumont fait la présentation des prévisions budgétaires 2025. Le Syndicat entend budgéter des sommes importantes pour différents projets de recherche, si bien qu'il y aura probablement un déficit de 40 000 \$ pour l'année en cours si tous les projets se concrétisent.

Le Syndicat projette d'envoyer des représentants au congrès de l'ACPS à l'été 2025.

10. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Monsieur Pierre Murray, appuyé par monsieur Richard Brault, propose l'ouverture de la période d'élections.

Sur motion dûment proposée par monsieur Pierre Murray, appuyée par monsieur Pierre Paré, il est résolu à l'unanimité que monsieur Sylvain Pion agisse à titre de président d'élections et que monsieur Jean Dumont agisse à titre de secrétaire d'élections.

Monsieur Sylvain Pion ouvre la période des élections.

Trois postes sont à combler. Les administrateurs du Syndicat sont élus pour un mandat rééligible de trois (3) ans, sauf pour le poste de la relève qui requiert des élections annuelles. Les membres sortants sont :

- Poste no 1 : M. Gabriel Provost
- Poste no 4 : M. Pierre Paré
- Poste relève : vacant

Poste n° 1 :

Sur motion dûment proposée par monsieur Paul Adam, appuyée par monsieur Pierre Murray, monsieur Gabriel Provost est mis en nomination.

Monsieur Provost accepte sa mise en nomination.

Puisqu'il n'y a qu'une mise en nomination au poste n° 1, le président d'élections déclare monsieur **Gabriel Provost** élu par acclamation.

Poste n° 4 :

Sur motion dûment proposée par monsieur Guy Crépeau, appuyée par monsieur Daniel Lanoie, monsieur Pierre Paré est mis en nomination.

Monsieur Paré accepte sa mise en nomination.

Puisqu'il n'y a qu'une seule mise en nomination au poste n° 4, le président d'élections déclare monsieur **Pierre Paré** élu par acclamation.

Poste relève :

Sur motion dûment proposée par monsieur André Roussel, appuyée par monsieur Richard Brault, monsieur Jonathan Bergeron est mis en nomination.

Monsieur Bergeron est absent.

Puisqu'il n'y a qu'une mise en nomination au poste relève, le président d'élections déclare monsieur **Jonathan Bergeron** élu par acclamation. Le secrétaire communiquera avec M. Bergeron pour connaître son intérêt pour le poste.

Sur motion dûment proposée par monsieur Pierre Murray, appuyée par monsieur Richard Brault, il est résolu à l'unanimité de clore la période d'élections.

11. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS À L'AGA DES PGQ – PARTIE SYNDICALE

Les Producteurs de semences du Québec ont droit d'avoir 11 délégués pour la partie syndicale, lors de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains du Québec qui se tiendra en mars 2025 à Saint-Hyacinthe.

Il est proposé de nommer les membres du conseil d'administration en priorité et de compléter avec les producteurs intéressés.

Sur motion dûment proposée par monsieur Pierre Paré, appuyée par monsieur Guy Crépeau, il est résolu de nommer les personnes suivantes :

DÉLÉGUÉS	
1. André Roussel	2. Gabriel Provost
3. Marc-Antoine Paquet	4. Pierre Paré
5. Werner Schur	6. Jonathan Bergeron
7. Sébastien Proulx	8. Réal Dubuc
9. Éric Laflamme	10. Paul Adam
11. Daniel Lanoie	

Membre du conseil d'administration, monsieur Richard Brault mentionne qu'il ne sera pas disponible pour l'assemblée des Producteurs de grains du Québec. Il sera remplacé par monsieur Réal Dubuc. Aussi, monsieur Pierre Murray représentera sa région plutôt que les Producteurs de semences du Québec.

12. ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES (ACPS)

M. Doug Miller, président-directeur général ACPS, présente les dossiers de l'Association canadienne des producteurs de semences. Il présente l'organisation, parle de 120 ans d'histoire, de la mission à venir et des dossiers de la dernière année

- Modernisation de la réglementation des semences (MRS)
- Consultation sur les catégories de membres
- Restructuration du Comité des services et de réglementation de l'ACPS

13. VENTILATION DES SILOS

M. Mathieu Phaneuf présente une conférence sur la ventilation des silos.

14. PROJETS DE RECHERCHE DU CÉROM

Monsieur Francis Girard, directeur général du CÉROM présente les projets de recherche de son organisation en collaboration avec les Producteurs de semences du Québec.

- Fertilisation azote/souffre et rendement et qualité des céréales d'automne
- Blé d'automne à haut rendement et résistance aux maladies
- Protocole de sélection contre les stress abiotiques dans le blé;
- Stries bactériennes dans le blé
- Folle avoine résistante aux herbicides et moyens de lutte intégrée

M. Girard a aussi parlé de l'ambition du CÉROM de développer des variétés de blé panifiable pour l'est du Canada dans les trois prochaines années.

15. PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

Monsieur Sylvain Pion, 1^{er} vice-président des Producteurs de grains du Québec (PGQ), présente le bilan des réalisations de la dernière année de leur organisation.

1. Économie

- Programmes et dossiers

2. Les marchés

- Particularités des marchés
- Liste des outils offerts (SIM et SRDI)
- Plan stratégique du Concertation grains Québec
- Convention des semences

3. Agronomie

- Projets de recherche
- Lois et règlements, dont les allègements administratifs
- Règlement sur les exploitations agricoles
- Production durable, Agrisolutions

4. Communication

- Promotion de la profession
- Site Web
- 50^e anniversaire des Producteurs de grains du Québec

AJOURNEMENT POUR LA TENUE DE L'AGA DU PLAN CONJOINT

Sur motion de monsieur Richard Brault, appuyée par monsieur Mathieu Filion, il est résolu de procéder à l'ajournement de la réunion pour laisser place à la tenue de l'assemblée générale du Plan conjoint à 15 h 00.

Réouverture de l'assemblée à 15 h 30.

16. PÉRIODE DES RÉSOLUTIONS ET D'ÉCHANGES AVEC LES PRODUCTEURS

RÉSOLUTION 1 : DIRECTEURS NATIONAUX – 2025

Sur motion dûment proposée par monsieur Richard Brault et appuyée par monsieur Daniel Lanoie, il est résolu unanimement, par les Producteurs de semences du Québec réunis en assemblée générale annuelle, de nommer monsieur **Gabriel Provost** de même que monsieur **Marc-Antoine Paquet** comme directeurs nationaux pour représenter les Producteurs de semences du Québec auprès de l'Association canadienne des producteurs de semences.

RÉSOLUTION 2 : DROITS DE FILIALE

Sur motion dûment proposée par monsieur Gabriel Provost et appuyée par monsieur Donald Bergeron, il est résolu unanimement, par les Producteurs de semences du Québec réunis en assemblée générale annuelle, de demander à l'Association canadienne des producteurs de semences de fixer pour 2025 les droits de filiale aux Producteurs de semences du Québec qui seront de 0,30 \$/acre.

RÉSOLUTION 3 : ASSURANCE-RÉCOLTE DE L'AUTOENSEMENCEMENT

Sur motion de monsieur Gabriel Provost, appuyé par monsieur Pierre Paré, il est résolu à l'unanimité par les membres réunis en assemblée générale de demander aux Producteurs de grains du Québec et aux Producteurs de Semences du Québec de faire valoir auprès de La Financière agricole du Québec les avantages de la semence certifiée dans le programme d'assurance-récolte tout en permettant au Québec de demeurer à l'avant-plan de la production alimentaire durable et de qualité exemplaire.

17. HUIS CLOS DES PRODUCTEURS

RÉSOLUTION 1 : MODALITÉS DE PAIEMENT DES GRAINS DE SEMENCES AUX PRODUCTEURS

La veille de l'assemblée générale, le Syndicat a reçu une résolution des Producteurs de grains de l'Est-du-Québec adoptée à leur AGA au sujet du paiement des grains de semences aux producteurs. Dans leur résolution, les membres demandent :

- **Aux Producteurs de grains du Québec et aux Producteurs de semences du Québec**
 - De travailler à inclure dans la prochaine convention de production et de mise en marché des grains de semence des modalités pour faire en sorte que les producteurs soient payés dans les 10 jours ouvrables de la sortie des grains de la ferme.

Après discussions, sur motion de monsieur Gabriel Provost et appuyée par monsieur Richard Brault, il est résolu majoritairement par l'assemblée d'accepter la demande et de travailler en ce sens lors des prochaines négociations à l'automne prochain.

18. DIVERS

Aucun point.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur motion dûment proposée par monsieur Pierre Murray, appuyée par monsieur Gabriel Provost, il est résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 17 h 10.

Jean Dumont
Coordonnateur